SCI Michel THOMAS

De: Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Envoyé: mercredi 30 mars 2022 15:39
À: SCI Michel THOMAS
Cc: Pierre-Emmanuel TROUVIN; Cabinet TROUVIN
Objet: RE: PROPOSITION D'HONORAIRES _ PLATEFORME DU BATIMENT _ 220 Bd de la Villette _ 75019 PARIS

Bonjour Monsieur THOMAS,

1) Ci-dessous la proposition d'honoraires de Monsieur GARRAUD pour établir un rapport d'expertise amiable. Elle est très raisonnable sur le quantum dans la mesure où le prix de ce type d'expert varie dans une fourchette comprise entre 3000 € HT et 5000 € HT. Je vous laisse le soin de me faire votre retour sur cette proposition.

2) J'ai échangé hier avec Monsieur SAINSARD qui regarde actuellement dans ses bases de données s'il aurait des références complémentaires plus pertinentes. Je vous tiendrai informé dès que j'aurai un retour de sa part sur ce point.

3) J'ai noté d'interroger prochainement ces deux experts pour un devis d'estimation de la valeur vénale des locaux occupés par la plateforme du bâtiment.

4) Vous trouverez-ci-après un projet de mail à l'attention de Monsieur TOUBLANC et que je recommande donc de faire partir directement de votre boîte email. Je reste à votre disposition pour en parler au besoin.

5) Par ailleurs, pourriez-vous me rappeler l'adresser précise des immeubles France Habitation et surtout RIVP qui seraient affectés de désordres impactant des biens immobiliers de la SCI MICHEL THOMAS ?

« Cher Monsieur TOUBLANC,

Je vous remercie de l'accueil que vous m'avez réservé ainsi qu'à mon Conseil, le 23 mars dernier dans vos locaux.

J'ai bien pris note des dégradations mentionnées dans votre courriel de lundi dernier.

Afin d'en examiner la matérialité et l'imputation, j'ai dans un premier temps mandaté un huissier dont j'attends le procès-verbal de constat.

Je me manquerai donc pas de revenir prochainement vers vous à ce sujet comme sur celui du montant de loyer de renouvellement du bail.

Bien cordialement, »

Bien à vous,

Laurent MARTIGNON
Avocat au Barreau de Paris

34 rue Bassano
75008 PARIS
Tel : 01 47 63 42 10
www.trouvin-avocats.fr
cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr

De : Cabinet Maigné-Gaborit & Garraud <secretariat@mgg-experts.com>
Envoyé : mercredi 30 mars 2022 14:41
À : Laurent MARTIGNON <lm@trouvin-avocats.fr>
Cc : Pierre-Emmanuel TROUVIN <ptr@trouvin-avocats.fr>; Cabinet TROUVIN <cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr>; Raphaël GARRAUD <rgarraud@mgg-experts.com>
Objet : PROPOSITION D'HONORAIRES _ PLATEFORME DU BATIMENT _ 220 Bd de la Villette _ 75019 PARIS

Maître,

Nous vous remercions pour cette mission et soumettons à votre accord un honoraire de 3 200 € HT pour procéder à l'estimation de la valeur locative des locaux en référence.

Notre rapport pourrait vous être remis sous 3 semaines à compter de la visite des locaux et sous réserve de la réception des pièces nécessaires à nos travaux.

Si notre proposition emporte votre accord, nous vous ferons parvenir un ordre de mission à nous retourner avec les pièces suivantes :

- Bail et avenants
- Dernier appel de loyer
- Plans et relevé de surfaces

Nos experts restent à votre écoute pour tout complément d'information.

Bien cordialement,

Hélène FERRARI
Responsable Administrative

Cabinet MAIGNE-GABORIT & GARRAUD
11, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 40 71 01 70
secretariat@mgg-experts.com
www.mgg-experts.com